

## II

*Le Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères de la Grèce à  
l'Ambassadeur du Canada en Grèce.*

## MINISTÈRE ROYAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

OTAN N° N192-374

Athènes, le 7 août 1963

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 75, en date du 7 août 1963, relative à l'offre de denrées alimentaires faite à la Grèce par le Gouvernement canadien, à concurrence d'un million de dollars.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la présente proposition est agréée par le Gouvernement grec, qui accepte que votre Note et la présente réponse constituent un accord entre nos Gouvernements à compter d'aujourd'hui.

Agréez, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

P. PIPINELIS

Son Excellence Monsieur J.-Antonio Barrette

Ambassadeur du Canada

Athènes